



Références CFEMF : 05/22

ATTESTATION DE REUSSITE A LA FORMATION

Organisme de formation enregistré sous le n°93131802413

Je, soussigné, Lucien SIMONNET, Président du Centre de Formation des Experts Maritimes et Fluviaux, atteste que :

Stéphane Cerdan

A suivi avec profit le cursus de formation dispensée par le Centre de Formation des Experts Maritimes et Fluviaux (CFEMF)

Répondant aux exigences du Décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts

Programme de la formation :

Alignement laser d'arbres d'hélices et de paliers.

PLAN DE LA FORMATION

LE PRINCIPE DE BASE DU LIGNAGE
LE LIGNAGE A SEC (bateau à terre)
LE LIGNAGE A FLOT
LE LIGNAGE DES ACCOUPLEMENTS ELASTIQUES
LE LIGNAGE AVEC CARDAND
L'ALIGNEMENT LASER

Cette formation s'est déroulée, sur 2 heures, le **18/05/2022** de 17h00 à 19h00, en visioconférence organisée par le Centre de Formation des Experts Maritimes et Fluviaux et a été suivi d'un QCM.

La présente attestation lui est remise pour valoir et servir ce que de droit.

Le Président du Centre de Formation

Lucien SIMONNET